



Retrait de carte de séjour

Par **raiden**, le **08/10/2013** à **07:11**

Bonjour,

Je souhaiterai solliciter votre aide sur une question qui me dépasse.

je suis de nationalité algérienne marié à une française, j'ai une carte de séjour de résidant 10 ans après 1 ans et demi de vie commune ma femme souhaite divorcée on a pas des enfants Je précise que le mariage ni gris ni blanc et je souhaiterai savoir sil y aura un retrait de la carte séjour et d'un délai de combien de temps après le divorce afin d'anticiper.

Les accords Franco-Algériens ne précisent rien dans ce cas.

Durant mes recherches sur la question en consultant des avocats j'ai eu des avis différents certains disent qu'il y a un risque d'autre disent que le retrait s'applique pas aux algériens. sur le site de service public c'est indiqué "le titre de séjour délivré à l'Algérien ne peut pas lui être retiré au motif de la rupture de la communauté de vie."
"

Source : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F11171.xhtml#N1024C>

Merci

Par **sheryne77**, le **08/10/2013** à **16:52**

bonjour

selon mes recherches le titre de 10ans pour algerien ne peut être retiré qu'en cas de fraude ou violence ou atteinte à l'ordre public

Par **raiden**, le **08/10/2013** à **19:20**

Bonsoir,

Je vous remercie pour votre réponse que ce que vous en pensez de ce qui est dit dans ce blog.

Source : <http://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/retrait-titre-sejour-durant-periode-2036.htm>

merci

Par **mel730**, le **09/10/2013** à **23:30**

Bonsoir raiden

Vous avez une carte de séjour de résident 10 ans

vous avez un travail fiche de paie ect

ils vous retire rien.

sheryne77 ils a raison en cas violence ou atteinte à l'ordre public sa c autre chose. tenkiet mon frère la vie continu Plein de courage et de bonnes choses inchaalah.

cordialement

Par **raiden**, le **10/10/2013** à **21:50**

Bonsoir,

Merci mel730 mais hélas je n'ai pas de travail en ce moment.

Cordialement,

Par **mel730**, le **10/10/2013** à **22:22**

Bonsoir raiden

Courage mon frère ils ya des moment dure dan la vie

Mais touts va sa ranger avec le ton inchaalah.

cordialement

Par **raiden**, le **10/10/2013** à **22:31**

Bonsoir,
Merci pour ton soutien.